

Secours suisse d'hiver
Clausiusstrasse 45
8006 Zürich

Rapport de révision au 30.06.2023

Contenu:

Rapport de révision au 30.06.2023

Comptes annuels composée de

- Bilan au 30.06.2023
- Compte d'exploitation de 01.07.2022 – 30.06.2023
- Tableau de flux de trésorerie
- Tableau de variation du capital
- Annexe au 30.06.2023

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à l'assemblée
générale des délégués du

Secours suisse d'hiver 8006 Zürich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Credor AG Wirtschaftsprüfung



Philippe Gähwiler
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

8001 Zürich, le 8 septembre 2023

Annexe: Comptes annuels

Bilan au		30.06.2023	30.06.2022
Désignation	Annexe	CHF	CHF
ACTIFS			
Actif circulant			
Liquidités	1	2'913'760	1'528'852
Titres	2	10'028'815	9'604'509
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	32'732	85'170
Autres créances à court terme	4	439'559	870'800
Stocks		32'500	34'700
Comptes de régularisation actif	5	31'990	61'098
Total actif circulant		13'479'356	12'185'129
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières		809'687	1'113'562
Immobilisations incorporelles		1'219'900	1'244'100
Immobilisations corporelles		-	7'700
Total actifs immobilisés	6	2'029'587	2'365'362
Total actifs		15'508'943	14'550'491
PASSIFS			
Engagements à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		188'041	141'248
Autres engagements à court terme	7	230'156	68'007
Comptes de régularisation passif	8	145'396	253'114
Total engagements à court terme		563'594	462'369
Capital des fonds (dons affectés)			
Fonds Deutscher Hilfsverein Zurich		2'477	-
Fonds de fondation Dornonville		34'086	42'771
Total capital des fonds	9	36'563	42'771
Capital de l'organisation			
<i>Capital lié généré</i>			
Fonds soutien assuré pour empowermet enfants/adolescents		1'240'000	817'000
Réserve de fluctuation de valeur		1'504'000	1'440'600
Total capital lié		2'744'000	2'257'600
<i>Capital libre</i>			
Fonds général de réserve		8'946'100	8'946'100
Capital libre généré (incl. résultat annuel)		3'218'686	2'841'652
Total capital libre		12'164'786	11'787'752
Total capital de l'organisation	9	14'908'786	14'045'352
Total passifs		15'508'943	14'550'491

Compte d'exploitation

2022/23 2021/22

Désignation	Annexe	CHF	CHF
Donations reçues	10, 11, 12, 13	7'896'270	7'400'407
Produits des livraisons et prestations	14, 15, 16	1'273'051	1'122'150
Total produits		9'169'321	8'522'557
Charges de projets ou de prestations	17	-6'853'742	-6'837'590
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	18	-1'696'023	-928'882
Charges administratives	19, 20, 21	-316'895	-1'183'462
Charges d'exploitations		-8'866'660	-8'949'934
Résultat d'exploitation		302'661	-427'377
Produits financiers		932'487	1'836'037
Charges financières		-377'921	-1'428'521
Résultat financier		554'566	407'515
Résultat avant variation du capital des fonds		857'226	-19'862
Variation du capital des fonds		6'208	282'702
Résultat annuel (avant alloc. au capital de l'organisation)		863'434	262'841
Allocations / Utilisations réserve de fluctuation de valeur		-63'400	79'100
Allocations soutien assuré pour enfants & adolescents		-423'000	-
Allocations au capital libre - résultat de l'exercice		-377'035	-341'941
		-	-

Tableau de flux de trésorerie
2022/23
2021/22
CHF
CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation

Résultat annuel (avant variations du capital des fonds et de l'organisation)	857'226	-19'862
Amortissements	31'900	32'078
Diminution (+) / augmentation (-) titres	-424'305	549'270
Diminution (+) / augmentation (-) créances	483'679	8'552
Diminution (+) / augmentation (-) stocks	2'200	-18'120
Diminution (+) / augmentation (-) comptes de régularisation actif	29'108	126'882
Diminution (+) / augmentation (-) dettes financières à court terme	208'943	-236'885
Diminution (+) / augmentation (-) comptes de régularisation passif	-107'718	-33'691
Gains sur cessions d'actifs immobilisés	303'875	-1'715'213
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</i>	<i>1'384'908</i>	<i>-1'306'989</i>

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement

Investissement logiciels	-	-11'578
--------------------------	---	---------

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement

-	<i>-11'578</i>
---	-----------------------

Variation des liquidités
1'384'908
-1'318'566

Etat des liquidités au 01.07.

1'528'852

2'847'418

Etat des liquidités au 30.06.

2'913'760

1'528'852

Justificatif variation des liquidités
1'384'908
-1'318'566

-

-

Tableau de variation du capital 2022/23

Désignation	Etat	Allocation	Utilisation	Total des	Etat
	01.07.2022			variations	30.06.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Variations du capital des fonds					
Fonds soutien assuré empowerment	-	113'862	-113'862	-	-
Deutscher Hilfsverein Zurich	-	50'000	-47'523	2'477	2'477
Fonds de fondation Dornonville	42'771	-	-8'685	-8'685	34'086
Total fonds avec affectation limitée	42'771	163'862	-170'070	-6'208	36'563
Variations du capital de l'organisation					
Capital lié					
Fonds aide enfants empowerment	817'000	423'000	-	423'000	1'240'000
Réserve de fluctuation de valeur	1'440'600	63'400	-	63'400	1'504'000
Total Capital lié	2'257'600	486'400	-	486'400	2'744'000
Capital libre					
Fonds général de réserve	8'946'100	-	-	-	8'946'100
Capital libre généré (incl. Résultat)	2'841'652	377'035	-	377'035	3'218'686
Total capital libre	11'787'752	377'035	-	377'035	12'164'786
Total capital de l'organisation	14'045'352	863'435	-	863'435	14'908'786

Tableau de variation du capital 2021/22

Désignation	Etat	Allocations	Utilisation	Total des	Etat
	01.07.2021			variations	30.06.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Variations du capital de fonds					
Fonds d'aide pour enfants défavorisés	-	163'270	-163'270	-	-
Fonds Fondation Dornonville	25'473	50'000	-32'702	17'298	42'771
Fonds Covid19 familles	300'000	6'079	-306'079	-300'000	-
Total fonds avec affectation limitée	325'473	219'349	-502'051	-282'702	42'771
Variations du capital de l'organisation					
Capital lié					
Fonds s'assuré aide enfants défavorisés	817'000	-	-	-	817'000
Réserve de fluctuation de valeur	1'519'700	-	-79'100	-79'100	1'440'600
Total capital lié	2'336'700	-	-79'100	-79'100	2'257'600
Capital libre					
Fonds général de réserve	8'946'100	-	-	-	8'946'100
Capital libre généré (incl. résultats annuel)	2'499'710	341'941	-	341'941	2'841'651
Total capital libre	11'445'810	341'941	-	341'941	11'787'751
Total capital de l'organisation	13'782'510	341'941	-79'100	262'841	14'045'352

Annexe aux comptes annuels 2022/23

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes sont établis conformément aux recommandations comptables Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21), aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations), aux prescriptions de la fondation ZEW0 ainsi qu'aux dispositions des statuts du Secours suisse d'hiver. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Secours suisse d'hiver

Forme juridique

Le Secours suisse d'hiver avec siège à Zurich est une association politiquement et confessionnellement neutre d'utilité publique répondant aux termes de l'art. 60 et suivants du CC.

Publication des comptes annuels

Les comptes sont publiés en français et en allemand. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

But de l'organisation

Le Secours d'hiver est une œuvre d'entraide active dans toute la Suisse, composée de l'association centrale du Secours suisse d'hiver et des 27 organisations cantonales qui lui sont proches, ainsi que des antennes régionales et des représentations locales. L'association centrale du Secours suisse d'hiver est l'organisation faitière des organisations cantonales, elle édicte des concepts et des directives pour l'accomplissement des tâches du Secours d'hiver et soutient les organisations cantonales par des prestations de service et des conseils.

Organisations proches et périmètre de consolidation

Les organisations cantonales sont juridiquement indépendantes. Le Secours suisse d'hiver n'exerce pas d'influence dominante sur elles. Comme les organisations cantonales ne sont pas soumises à un contrôle ou à une gestion commune, il n'est pas nécessaire de présenter des comptes consolidés. Les organisations cantonales et l'association centrale travaillent en partenariat. Toutes les transactions importantes avec les organisations cantonales sont publiées dans les comptes annuels.

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

Les principes d'évaluation s'orientent, sauf mention contraire, sur les coûts d'acquisition ou de fabrication à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués à leur valeur boursière à la date de clôture du bilan.

Liquidités:	à la valeur nominale
Titres:	au cours du jour de la date du bilan
Créances:	à la valeur nominale
Stocks:	Birnel et literie (stock chez le transporteur) au prix de revient
Immobilisations financières:	au prix d'acquisition moins les amortissements nécessaires
Immobilisations incorporelles:	au prix d'acquisition moins les coûts d'amortissement
Immobilisations corporelles:	au prix d'acquisition moins les coûts d'amortissement
Engagements à court terme:	à la valeur nominale

Capital des fonds

Le capital de fonds comprend des moyens financiers mis à la disposition de l'organisation pour des buts clairement définis (dons affectés).

Capital lié généré

Le capital lié comprend les fonds utilisés par l'organisation à des fins clairement définies et restrictives. L'utilisation du capital lié est régie par le règlement du Fonds du Secours suisse d'hiver. Les revenus des placements des différents fonds ne font l'objet d'aucune affectation. En outre, la réserve de fluctuation de valeurs est séparée du capital lié. Elle sert à couvrir le risque de perte sur les placements en valeurs mobilières. La réserve de fluctuation, qui est présentée séparément, s'élève à 15 pour cent du portefeuille de titres évalué à la valeur de marché.

Capital libre

Ce poste contient les moyens financiers à libre disposition dans le cadre des buts fixés par les statuts du Secours suisse d'hiver. Une fois qu'elle a rempli ses engagements, l'organisation est libre de les utiliser conformément à ses buts. Dans le capital libre, il faut distinguer celui qui provient des excédents des résultats et celui du fonds de réserve général qui est redéfini chaque année par le comité central.

Comptabilisation des produits

Dons: Les recettes provenant de la collecte de fonds auprès du grand public sont comptabilisées au moment où le paiement est reçu. Ils sont comptabilisés comme dons affectés, à condition qu'il y ait une instruction du donateur. Si aucune instruction n'est donnée, le don sera comptabilisé comme un don non affecté. Les dons affectés qui n'ont pas encore été utilisés sont déclarés dans le capital propre.

Legs / successions : Les revenus provenant de legs / héritages sont enregistrés au moment de la réception du paiement.

Contributions: Les revenus provenant de prestations de services avec des bailleurs de fonds (fondations, entreprises et autres organisations) sont comptabilisés en tant que revenus au moment où la prestation est fournie. Les contributions affectées non encore utilisées figurent dans le capital propre.

Principes concernant le compte des flux monétaires

Le compte des flux monétaires se base sur le fonds de liquidités. Le compte des flux monétaires indique les fluctuations du fonds, en distinguant les facteurs d'activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

Principes de calcul des variations du capital

Le tableau de variation du capital montre l'évolution du capital de fonds et de chaque composante du capital lié et du capital libre, ventilés en «affectations» et «utilisations» conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 21.

Remarques concernant certains postes du bilan

1. Liquidités

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Caisse	1'142	4'488
Postfinance	2'523'304	225'905
Banque	387'146	1'293'257
PayPal, transfert de dons en ligne	2'167	5'201
	2'913'760	1'528'852

2. Titres

Le portefeuille de titres est géré par trois banques. L'objectif de la politique d'investissement du Secours d'hiver consiste à conserver le capital et à obtenir si possible un petit rendement. Les titres sont répartis comme suit :

Catégories d'investissement	30.06.2023		30.06.2022	
	CHF		CHF	
Obligations/Fonds	7'252'575	72 %	6'902'254	72 %
Actions	2'776'240	28 %	2'702'255	28 %
	10'028'815	100 %	9'604'509	100 %

Il existe un règlement d'investissement qui définit les principes, les directives, les tâches et les compétences à respecter lors de la gestion d'actifs financiers.

3. Créances résultant de livraisons et de prestations

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Créances envers des tiers	17'628	71'248
Créances envers organisations proches	15'104	13'922
	32'732	85'170

4. Autres créances à court terme

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Crédits d'impôt anticipé	9'801	39'626
Actifs assurances sociales	9'281	9'586
Acomptes des organisations cantonales (proches)	54'037	-
Bons d'achat (Bons Cumulus Migros, Aldi, Reka)	62'565	41'755
Avoir TVA	-	1'113
Avoir auprès de la société de cartes de crédit	-	418
Créance ≤12 mois Échéance de la vente d'actions Texaid	303'875	455'812
Créance Part ≤12 mois Échéance ARGE Texaid	-	322'490
	439'559	870'800

5. Comptes de régularisation actif

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Diverses régularisations	31'990	61'098
	31'990	61'098

Les éventuels intérêts courus sur les placements en titres sont considérés comme des éléments de la valeur de marché du titre correspondant et ne sont donc pas inscrits au bilan sous cette rubrique.

6. Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent toujours le prêt sans intérêt de 50 000 CHF accordé au Secours d'hiver de Bâle-Ville.

La participation de 8,333 % dans la société Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft (TVAG), dont le siège est à Schattdorf, a été vendue au 31 mars 2022. Le prix de vente de 1,519 million de CHF est payable en 10 fois au 30 juin et au 31 décembre, pour la première fois au 30 juin 2022. Les créances dont l'échéance est de > 12 mois figurent sous Actifs financiers avec 759'687 CHF (celles ≤ 12 mois avec CHF 303'875 sous autres créances).

Le Secours d'hiver et deux autres œuvres d'entraide ont quitté la communauté de travail Texaid le 31 mars 2022. La dissolution de l'ARGE est fixée à un total de CHF 1,61 million avec des échéances de paiement en 5 tranches au 30 juin. Les versements - payables par les membres restants du consortium - dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont inscrits à l'actif immobilisé. Les créances sont neutralisées par une correction de valeur.

Immobilisations corporelles / biens immobiliers

Ce poste comprend l'immeuble situé à la Clausiusstrasse 45, dont un tiers appartient au Secours suisse d'hiver. L'évaluation de l'immeuble est établie à sa valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés, en partant d'une durée d'utilisation de 50 ans.

Au cours de l'exercice 2021/22, le Secours suisse d'hiver a reçu, par le biais d'un legs, un cinquième d'une propriété à usage d'habitation d'une propriété par étage à Richterswil. La valeur inscrite au bilan de 264'000 CHF correspond à la valeur indicative proportionnelle estimée par l'administrateur du legs de la ZKB.

Les acquisitions individuelles inférieures à 5'000 CHF ne sont pas activées.

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend les prestations de tiers en rapport avec l'acquisition d'un logiciel de traitement de cas et l'extension des licences Abacus.

Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations 2022/23	Immobilisation financières	Immeuble	Immobilisations corporelles mobiles	Immobilisations incorporelles	Total
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.07.2022	1'113'562	1'474'000	179'136	121'906	2'888'605
Investissements/Afflux	322'490	-	-	-	322'490
Désinvestitions	-626'365	-	-	-	-626'365
État au 30.06.2023	809'687	1'474'000	179'136	121'906	2'584'730
Amortissements cumulés					
État au 01.07.2022	-	229'900	179'136	114'206	523'242
Amortissements	-	24'200	-	7'700	31'900
État au 30.06.2023	-	254'100	179'136	121'906	551'242
Valeur nette au 30.06.2023	809'687	1'219'900	-	-	2'029'587

Tableau des immobilisations 2021/22	Immobilisation financières	Immeuble	Immobilisations corporelles mobiles	Immobilisations incorporelles	Total
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.07.2021	176'652	1'210'000	179'136	110'328	1'676'117
Investissements/Afflux	1'063'562	264'000	-	11'578	1'339'140
Désinvestitions	-126'652	-	-	-	-126'652
État au 30.06.2022	1'113'562	1'474'000	179'136	121'906	2'888'605
Amortissements cumulés					
État au 01.07.2021	-	205'700	179'136	106'328	491'164
Amortissements	-	24'200	-	7'878	32'078
État au 30.06.2022	-	229'900	179'136	114'206	523'242
Valeur nette au 30.6.2022	1'113'562	1'244'100	-	7'700	2'365'362

7. Autres engagements à court terme

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Engagements envers les assurances sociales	43'911	46'760
Engagements TVA	628	-
Acomptes organisations cantonales (proches)	165'064	-
Dons en ligne organisations cantonales (proches)	7'855	7'792
Clausiusstrasse 45 - Compte courant société immobilière	12'698	13'455
	230'156	68'007

8. Comptes de régularisation passif

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Engagements envers les collaborateurs (vacances/heures)	48'000	42'150
Obligations de prestations de tiers (comptabilité, etc.)	-	26'100
Engagements envers les fournisseurs	19'800	107'118
Avances aux organisations cantonales (proches)	77'596	77'746
	145'396	253'114

9. Modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation

Les détails des modifications des différents postes du capital des fonds, du capital lié et du capital libre sont indiqués dans le compte d'exploitation et dans le compte de modification du capital.

10. Dons, autres revenus

Les dons se composent comme suit :

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Dons affectés	163'862	219'349
Total des dons affectés	163'862	219'349
Revenu collectes de fonds de l'association centrale	3'602'440	3'631'891
Dons généraux	1'447'378	758'310
Legs	2'666'882	2'680'373
Revenus Texaid ARGE	-	100'000
Collectes de vêtements usagés	15'708	10'484
Total des dons libres	7'732'408	7'181'058
Total dons et autres revenus	7'896'270	7'400'407

11. Produit des collectes de fonds de l'association centrale, des dons libres et des dons affectés

Au cours des années précédentes, nous avons bénéficié d'une grande solidarité de la part de la population, notamment en raison de la pandémie de coronavirus. Celle-ci n'a que légèrement diminué au cours de l'exercice 2022/23. Nous avons récolté 3'602'440 CHF lors des collectes de fonds de l'association centrale, soit près de CHF 30'000 de moins que l'année précédente. Les recettes provenant des dons généraux ont augmenté, notamment en raison d'un don important, tandis que les dons affectés sont en recul (un peu plus de CHF 55'000 de moins).

12. Legs

Au cours de cet exercice, le Secours suisse d'hiver a de nouveau été généreusement pris en compte dans divers legs. Les successions et les legs sont comptabilisés comme produits au moment de l'encaissement.

13. Participation Textaid et collecte de vêtements usagés

Le Secours suisse d'hiver formait avec la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, EPER, Kolping Suisse ainsi que Solidar Suisse la communauté de travail Texaid et était actionnaire de la société anonyme Texaid Textilverwertungs-Aktiengesellschaft. La sortie de la communauté de travail ainsi que la vente des actions ont été effectuées au 31 mars 2022. La part du Secours d'hiver au produit des collectes de vêtements usagés s'élève pour 2022/23 à 15 708 CHF pour 18 mois, Passage à un mode de paiement semestriel (10'484 CHF l'année précédente).

14. Produits de livraisons et de prestations

Les produits des livraisons et des prestations se composent comme suit :

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Contributions des organisations cantonales	700'746	515'250
Recettes de l'aide lits	407'924	464'714
Revenu net du commerce de Birnel	51'274	24'390
Fondation <i>Schwiizer hälfed Schwiizer</i> Direction	107'707	107'707
Autres produits d'exploitation	5'400	10'089
Total produits de livraisons et de prestations	1'273'051	1'122'150

15. Transactions avec des personnes et organisations proches

Les principales transactions avec des organisations proches, juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels. Le Secours suisse d'hiver reçoit des cotisations de membres des organisations cantonales et participe à leurs collectes à hauteur de 4.5 %. En outre, le Secours suisse d'hiver fournit aux organisations cantonales des prestations de collecte contre rémunération. Une part importante du produit de la collecte centrale du Secours suisse d'hiver est mise à la disposition des organisations cantonales sous forme de contributions à des projets. Ces contributions sont liées à un but précis et ne peuvent être utilisées que pour des prestations de soutien. Les organisations cantonales sont tenues de justifier l'affectation des fonds chaque année par écrit au Secours suisse d'hiver.

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
4.5 % de collectes des organisations cantonales	280'655	163'748
Cotisations des organisations cantonales	51'233	66'387
Produits des prestations de service pour les organisations cantonales	368'858	285'115
Contributions des organisations cantonales	700'746	515'250
	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Distribution des dons affectés de la collecte centrale (CoCe) aux organisations cantonales	1'005'556	1'103'762
Redistribution des dons aux organisations cantonales	1'005'556	1'103'762

Les contributions aux projets 2022/23 des organisations cantonales concernent la collecte de l'association centrale de novembre 2022 et ne sont que légèrement inférieures à l'année précédente grâce à la grande solidarité des donateurs et à des économies de coûts.

16. Commercialisation du Birnel

La vente de Birnel permet d'obtenir des fonds supplémentaires en faisant bénéficier directement le Secours d'hiver d'une participation au chiffre d'affaires. Le Secours d'hiver ne supporte aucun risque de production. Le Secours suisse d'hiver n'a aucun engagement envers les producteurs de Birnel. Dans le cadre d'un repositionnement, le Birnel a été rebaptisé «BIRNEL du Secours d'hiver» et l'assortiment de produits a été élargi avec des bocaux de 60 g, 250 g, des bouteilles de 2,8 litres, une boîte à dons, des cartes postales «BIRNEL du Secours d'hiver» et une brochure de recettes «BIRNEL du Secours d'hiver».

À partir de l'exercice 2021/22, l'achat et la vente de Birnel ont été confiés à l'entreprise Narimpex à Bienne. Le Secours suisse d'hiver reçoit une participation au chiffre d'affaires. Les frais de personnel à durée déterminée liés au repositionnement au cours de l'exercice 2021/22 étaient uniques.

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Recettes de la vente directe de Birnel	3'215	47'883
Charges de marchandises Birnel	-1'433	-39'392
Charges de personnel pour la commercialisation du Birnel	-	-2'400
Relance Birnel, y compris frais de personnel	-	-69'204
Contribution de Fruit-Union	-	26'500
Matériel d'information (entre autres, brochure de recettes)	-17'639	-
Participation au chiffre d'affaires (distribution par Narimpex)	67'131	61'003
Produit net de la vente de Birnel	51'274	24'390

17. Charges de projet

Les charges du projet se composent comme suit :

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Financement complémentaire	634'637	528'738
Encouragement des activités extrascolaires	966'493	899'313
Coûts de la santé	1'219'378	1'270'593
Diverses prestations de soutien	499'423	774'843
Total des prestations de soutien financier	3'319'931	3'473'487
Aide lits	633'738	698'302
Aide vêtements	1'129'337	1'015'763
Fournitures scolaires	200'771	200'020
Total des frais de matériel	1'963'846	1'914'085
Redistribution des dons affectés de la collecte centrale (CoCe) aux organisations cantonales	1'005'556	1'103'762
Redistribution des dons aux organisations cantonales	1'005'556	1'103'762
Répartition des charges de personnel	440'997	340'800
Répartition des frais de matériel	123'412	-
Coûts d'accompagnement de projets	-	5'455
Total répartition des charges de personnel/de matériel	564'409	346'255
Total Charges de projet	6'853'742	6'837'590

18. Recherche de fonds et frais généraux de publicité

Les charges de recherches de fonds et frais généraux de publicité se composent comme suit :

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Frais de communication et de publicité générale	268'744	242'350
Frais de recherche de fonds de l'association centrale	664'282	624'072
Recherche de fonds/achat de marchandises org. cant.	341'260	-
Total des charges de recherche de fonds/publ. gén.	1'274'286	866'422
Répartition des charges de personnel	329'521	62'460
Répartition des frais de matériel	92'216	-
Total des charges de recherche de fonds/publ. gén.	1'696'023	928'882

19. Charges de personnel

Le Secrétariat central est le secrétariat du Secours suisse d'hiver. Il est responsable, en collaboration avec les organes correspondants, de la réalisation efficace et économique de l'ensemble des activités du Secours suisse d'hiver. Le Secours suisse d'hiver emploie 7.6 (année précédente 7.8) personnes à plein temps au secrétariat central. Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10 durant l'année sous revue et l'année précédente.

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Salaires bruts	775'797	772'000
Indemnités journalières	-34'347	-9'239
Assurances sociales	167'742	187'636
Indemnisation de tiers	16'311	42'787
Autres charges de personnel	35'555	52'929
Total charges de personnel	961'057	1'046'113
Charges de personnel pour distribution/relance Birnel	-	-52'600
Charges de personnel pour les charges de projets	-440'997	-340'800
Charges de personnel pour la recherche de fonds	-329'521	-62'460
Total des charges de personnel pour l'administration	190'539	590'253

La part des charges de personnel pour les charges de projet/de recherche de fonds est calculée chaque année selon la méthode ZEWO.

20. Autres charges d'exploitation / charges administratives

Les autres charges d'exploitation / charges administratives se composent comme suit :

	2022/23	2021/22
	CHF	CHF
Charges locaux	84'666	82'045
Entretien, réparation et remplacement	10'033	4'838
Frais généraux de bureau	200'488	146'320
Voyage et représentation	14'896	16'747
Recherche de fonds/achat marchandise organis. cant.	-	311'181
Amortissements	31'900	32'078
Total autres charges d'exploitation	341'983	593'209
Charges administratives		
Charges de personnel administratif (voir point 17)	190'539	590'253
Autres charges d'exploitation (voir ci-dessus)	341'983	593'209
Répartition des frais de matériel	-215'628	-
Total charges administratives	316'895	1'183'462

21. Charges de recherche de fonds/charges de projet et charges administratives selon la méthodologie ZEWO

Les dépenses pour les charges de projets, la recherche de fonds (fundraising) et les charges administratives ont été calculées selon les normes ZEWO et réparties conformément aux directives Swiss GAAP RPC 21 selon la méthode des charges par fonction.

	2022/23		2021/22	
	CHF		CHF	
Charges de projet (y compris les charges d'accomp.)	6'853'742	77 %	7'122'182	79 %
Recherche de fonds et frais généraux de publicité	1'696'023	19 %	1'595'968	18 %
Charges administratives	316'895	4 %	231'784	3 %
	8'866'660	100 %	8'949'934	100 %

Dans le cadre de la recertification ZEWO 2022/23, le calcul des répartitions des charges de personnel et désormais aussi des frais de matériel a été revu. Les chiffres de l'année précédente 2021/22 ci-dessus ont également été calculés selon cette nouvelle méthode de répartition. C'est pourquoi la répartition des charges dans le compte d'exploitation varie en 2022/23 par rapport à l'année précédente 2021/22. La répartition susmentionnée 2021/22 ne peut donc pas être conciliée avec le compte d'exploitation.

22. Indemnisation de l'organe directeur

Les sept membres du comité central travaillent à titre honorifique et n'ont droit, en vertu de l'art. 11, al. 7 des statuts du Secours suisse d'hiver, qu'au remboursement de leurs frais effectifs et dépenses en espèces. Les membres de l'organe directeur et les membres des commissions spécialisées ont droit au remboursement de leurs frais de voyage et du repas de midi pris en commun lors des séances.

La rémunération des membres de la direction est fixée par le comité central et correspond à celle du marché. La rémunération de la direction n'est pas divulguée, la direction n'étant composée que d'une seule personne.

23. Société immobilière

Grâce à un legs, le Secours suisse d'hiver constitue avec Pro Patria une société immobilière pour l'immeuble Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Comme le bureau du Secours suisse d'hiver se trouve dans cet immeuble, le Secours suisse d'hiver est à la fois copropriétaire et locataire. La société de construction dispose de son propre décompte des frais d'exploitation avec clôture en décembre.

Grâce à un legs, le Secours suisse d'hiver et Pro Patria ont créé une société immobilière pour l'immeuble situé Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver siégeant à cette adresse, ce dernier est à la fois copropriétaire et locataire. La société immobilière dispose de son propre compte de charges d'exploitation, qui est clôturé fin décembre. Les charges ou produits Secours suisse d'hiver provenant de l'immeuble situé Clausiusstrasse 45 ainsi que les éventuels avoirs ou dettes envers la société immobilière sont repris de ce compte.

24. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun autre événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2022/23 n'est connu après la date de clôture du bilan. La situation mondiale actuelle, avec la guerre en Ukraine, l'embargo, l'inflation et le changement climatique, laisse peu d'espoir que la population touchée par la pauvreté dans le monde et en Suisse se porte mieux dans les mois à venir.

Le Secours d'hiver continuera à tout mettre en œuvre pour atténuer les situations de détresse financière et permettre aux personnes concernées de prendre part à une vie «normale» en Suisse.

Les comptes annuels 2022/23 ont été approuvés le 26 septembre 2023 par le comité central et le 3 novembre 2023 par l'assemblée des délégués à Delémont.